MERRICK, THORNTON — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....50c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'île bornée par les rues Monroe, Franklin, Soerates et Lapeyrouse, désigné comme lot No. 8 de l'Ilot No. 219; le dit lot No. 8 mesure 32 pieds de face à la rue Monroe sur 120 pieds de profondeur.

MILLER, PETER—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....40c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bringier, Monroe et Magellan, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 269, le dit lot No. 6 mesure 30 pieds de face à la rue Bringier sur 120 pieds de profondeur.

MILLER, DAVID — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....25c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par le Chemin Public, à Leesburg, adjoignant la plantation de Trepagnier, désigné comme lot No. 52; le dit lot No. 52 mesure 40 pieds de face au Chemin Public sur 160 pieds de profondeur.

MOORE, WM — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....40c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Newton, Monroe, Franklin et Homer, désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 155; le dit lot No. 13 mesure 32 pieds de face à la rue Newton sur 128 pieds de profondeur.

MORTAL, URIAH — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$1 75

Partie d'un certain Ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magellan, Valette, Sheppard et la limite de Jefferson, désignée comme une particle l'Ilet Nos. 303 et 305.

MORGAN, P. H. — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$1 00

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Alix, Peter, Pauldrière et Bouny, désigné comme lot No. 18 de l'Ilet No. 6; le dit lot No. 18 mesure 31 pieds de face à la rue Alix sur 127 pieds 6 pouces de profondeur.

MORGAN, ARTHUR—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$2 50

Trois certains lots de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Newton, Madison, Monroe et Decatur, désignés comme lots Nos. 21, 22 et 23 de l'Ilet No. 183; les dits lots Nos. 21 et 22 mesurent 63 pieds 10 pouces de face à la rue Seguin sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 23 mesure 32 pieds de face à la rue Newton sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

MICHEL, MME MARIE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....40c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lapeyrouse, Monroe, Franklin et Socrates, désigné comme lot No. 23 de l'Ilet No. 219; le dit lot No. 23 mesure 40 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 128 pieds de profondeur.

MITCHEL, LEOPOLD—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$4 50

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Seguin, Delaronde, Bouny et Villere, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'Ilet No. 9; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 63 pieds 10 pouces de face à la rue Seguin sur 128 pieds de profondeur.

MITCHEL, LEOPOLD—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$6 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Villere, Delaronde, Bouny et Villere, désignés comme lots Nos. 13 et 16 de l'Ilet No. 9; les dits lots Nos. 15 et 16 mesurent 63 pieds 10 pouces de face à la rue Delaronde sur 67 pieds 10 pouces de profondeur.

MILLER, SAM L.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....25c

Partie d'un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la propriété vendue par A. Camuel, borné au dessous par le Chemin Public, terres de la marais, et singleterons par la propriété de T. Camus, faisant partie du No. 5, désigné comme lot No. 47, le dit lot No. 47 mesure 48 pieds de face au Chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

MERQUIE, MME H. — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$1 00

Un certain demi lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Delaronde, Patterson, Olivier et Valette, désigné comme lot No. 31 de l'Ilet No. 80; le dit lot No. 31 mesure 32 pieds de face à la rue Delaronde sur 80 pieds de profondeur.

MARECHAL, A — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$1 50

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Monroe, Franklin, Lapeyrouse et De Armas, désigné comme lot No. 13 de l'Ilet No. 165; le dit lot No. 13 mesure 32 pieds de face à la rue Monroe sur 128 pieds de profondeur.

MILLER, PETER—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....40c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Peter, Seguin, Alix et Bouny, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'Ilet No. 7; les dits lots Nos. 9 et 10 forment l'encoignure des rues Peter et Seguin et mesurent 60 pieds de face à la rue Peter sur 120 pieds de profondeur.

MICHEL, MME MARIE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$3 50

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Seguin, Peter, Alix et Bartholemy, désignés comme lots Nos. 21 et 22 de l'Ilet No. 16; les dits lots Nos. 21 et 22 mesurent 63 pieds 10 pouces de face à la rue Seguin sur 132 pieds de profondeur.

MICHEL, MME MARIE—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....40c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lapeyrouse, Monroe, Franklin et Socrates, désigné comme lot No. 23 de l'Ilet No. 219; le dit lot No. 23 mesure 40 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 128 pieds de profondeur.

MITCHEL, LEOPOLD—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$4 50

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Seguin, Delaronde, Bouny et Villere, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'Ilet No. 9; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 63 pieds 10 pouces de face à la rue Seguin sur 128 pieds de profondeur.

MACON, MME ALBERT—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....75c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, sur la propriété vendue par A. Camuel, borné au dessous par le Chemin Public, terres de marais, et singleterons par la propriété de T. Camus, faisant partie du No. 5, désigné comme lot No. 47, le dit lot No. 47 mesure 48 pieds de face au Chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

MORGAN, P. H. — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$1 00

Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Alix, Peter, Pauldrière et Bouny, désigné comme lot No. 18 de l'Ilet No. 6; le dit lot No. 18 mesure 31 pieds de face à la rue Alix sur 127 pieds 6 pouces de profondeur.

MORGAN, ARTHUR—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$2 50

Trois certains lots de terre, ensemble avec améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Newton, Madison, Monroe et Decatur, désignés comme lots Nos. 21, 22 et 23 de l'Ilet No. 183; les dits lots Nos. 21 et 22 mesurent 63 pieds 10 pouces de face à la rue Seguin sur 132 pieds de profondeur; le lot No. 23 mesure 32 pieds de face à la rue Newton sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

MORTON, WM. D.—Taxe de 1880, troisième district de levée montant à.....$3 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Lavergne Verret, Delaronde et Peter, désigné comme lot No. 7 de l'Ilet No. 24; le dit lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Lavergne et 30 pieds à l'arriere sur une profondeur de 152 pieds d'un coté et 134 pieds de l'autre coté.

MOONEY, MLLE THERESA — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$2 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dela ronde, Patterson, Olivier et Valette, désigné comme lot No. 81 de l'Ilet No. 80; le dit lot No. 81 mesure 32 pieds de face à la rue Delaronde sur 80 pieds de profondeur.

MESNER, CASPER — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$3 00

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Decatur, Verret, Franklin et Newton, désignés comme lots Nos. 10 et 11 de l'Ilet No. 161; les dits lots Nos. 10 et 11 forment l'encoignure des rues Decatur et Verret et mesurent 64 pieds de face à la rue Decatur sur 128 pieds de profondeur.

MONROE & CO., JOHN — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....75c

Six certaine lots lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Webster, Washington, Alix et Eliza, désignés comme lots Nos. 1 à 6 de l'Ilet No. 279; les dits lots Nos. 1 à 6 forment l'encoignure des rues Valette et Decatur et mesurent 129 pieds de face à la rue Valette sur 120 pieds de profondeur; les lots Nos. 5 et 6 mesurent 64 pieds de face à la rue Valette sur 138 pieds de profondeur.

MONROE & CO., JOHN — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$2 00

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Elmire, Chesnut, Eliza et Alix, désignés comme lots Nos. 11 et 12 de l'Ilet No. 153; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 64 pieds de face à la rue Newton sur 128 pieds de profondeur.

MONROE & CO., JOHN — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....50c

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Elmire, Eliza, Verret et Alix, désignés comme lots Nos. 7 à 10 formant l'encoignure des rues Elmire et Verret et mesurant 128 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

MONROE & CO., JOHN — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....75c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chesnut, Eliza, Verret et Alix, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 153; les dits lots Nos. 7 à 10 forment l'encoignure des rues Elmire et Chesnut et mesurent 128 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

MONROE & CO., JOHN — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....75c

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chesnut, Eliza, Verret et Alix, désignés comme lots Nos. 19 à 22 formant l'encoignure des rues Elmire et Homer et mesurent 128 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

MONROE & CO., JOHN — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....50c

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Homer, Chesnut et Newton, désignés comme lots Nos. 17 et 18 de l'Ilet No. 155; les dits lots Nos. 17 et 18 mesurent 64 pieds de face à la rue Homer sur 130 pieds de profondeur.

MONROE & CO., JOHN — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chesnut, Eliza, Verret et Alix, désignés comme lots Nos. 19 à 22 formant l'encoignure des rues Elmire et Homer et mesurant 128 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

MONROE & CO., JOHN — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chesnut, Eliza, Verret et Alix, désignés comme lots Nos. 19 à 22 formant l'encoignure des rues Elmire et Homer et mesurant 128 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

MONROE & CO., JOHN — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Homer, Chesnut et Homer, désignés comme lots Nos. 17 et 18 de l'Ilet No. 155; les dits lots Nos. 17 et 18 mesurent 64 pieds de face à la rue Homer sur 130 pieds de profondeur.

MONROE & CO., JOHN — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chesnut, Eliza, Verret et Alix, désignés comme lots Nos. 19 à 22 formant l'encoignure des rues Elmire et Homer et mesurant 128 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

MONROE & CO., JOHN — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chesnut, Eliza, Verret et Alix, désignés comme lots Nos. 19 à 22 formant l'encoignure des rues Elmire et Homer et mesurant 128 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

MONAHAN, MME M.—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$1 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Webster, Washington, Eliza et Alix, désigné comme lot No. 7 de l'Ilet No. 73; le dit lot No. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Webster sur 122 pieds de profondeur.

MCGUIRE, PATRICK—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....50c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Webster, Washington, Alix et Eliza, désigné comme lot No. 6 de l'Ilet No. 73; le dit lot No. 6 mesure 32 pieds de face à la rue Webster sur 122 pieds de profondeur.

MCHUGH, MRS — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$2 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Church, propriété vendue par B. Lacoste et restant non vendue, seconde division, désigné comme lot No. 11, le dit lot No. 11 mesure 41 pieds de face à la rue Church sur 126 pieds de profondeur.

NORRIS, SUC. MME — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$3 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Elizabeth, Eliza et Alix, désigné comme lot No. 23 de l'Ilet No. 89; le dit lot No. 23 mesure 32 pieds de face à la rue Valette sur 137 pieds 10 pouces de profondeur.

NOBLE, JESSE — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....75c

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hancock, Laurence, Franklin et Bringier, désignés comme lots Nos. 9, 10, 11 et 12 de l'Ilet No. 274; le lot No. 9 mesure 64 pieds de face à la rue Hancock sur 127 pieds de profondeur, les lots Nos. 10 et 11 forment l'encoignure des rues Franklin et Hancock et mesurent 128 pieds de face à la rue Hancock sur 127 pieds de profondeur; le lot No. 12 mesure 64 pieds de face à la rue Hancock sur 127 pieds de profondeur.

NEAL, ISAAC—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$1 00

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans la cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans la propriété vendue par A. Camus, borné par le Chemin Public, terres de marais au-dessus et au-dessous par la propriété de T. Camus, faisant partie du No. 5, désigné comme lot No. 45; le dit lot No. 45 mesure 48 pieds de face au Chemin Public sur 170 pieds de profondeur.

NOBLE, JOHN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....25c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Hancock, Bringier et Laurence, désigné comme lot No. 3 de l'Ilet No. 274; le dit lot No. 3 mesure 64 pieds de face à la rue Franklin sur 127 pieds de profondeur.

NOBLE, JOHN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....25c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Hancock, Bringier et Laurence, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 274; le dit lot No. 4 mesure 64 pieds de face à la rue Franklin sur 120 pieds de profondeur.

NOEL, LEVI — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....50c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Church, propriété vendue par B. Lacoste et restant non vendue, seconde division, désigné comme lot No. 11, le dit lot No. 11 mesure 41 pieds de face à la rue Church sur 126 pieds de profondeur.

NORRIS, SUC. MME — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$3 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Eliza, Chesnut, Eliza et Alix, désigné comme lot No. 23 de l'Ilet No. 89; le dit lot No. 23 mesure 32 pieds de face à la rue Valette sur 137 pieds 10 pouces de profondeur.

NOBLE, JESSE — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....75c

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hancock, Laurence, Franklin et Bringier, désignés comme lots Nos. 9, 10, 11 et 12 de l'Ilet No. 274; le lot No. 9 mesure 64 pieds de face à la rue Hancock sur 127 pieds de profondeur, les lots Nos. 10 et 11 forment l'encoignure des rues Franklin et Hancock et mesurent 128 pieds de face à la rue Hancock sur 127 pieds de profondeur; le lot No. 12 mesure 64 pieds de face à la rue Hancock sur 127 pieds de profondeur.

NOEL, LEVI — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....50c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Hancock, Bringier et Laurence, désigné comme lot No. 3 de l'Ilet No. 274; le dit lot No. 3 mesure 64 pieds de face à la rue Franklin sur 127 pieds de profondeur.

NOBLE, JOHN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....25c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Hancock, Bringier et Laurence, désigné comme lot No. 3 de l'Ilet No. 274; le dit lot No. 3 mesure 64 pieds de face à la rue Franklin sur 127 pieds de profondeur.

NOBLE, JOHN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....25c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Hancock, Bringier et Laurence, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 274; le dit lot No. 4 mesure 64 pieds de face à la rue Franklin sur 120 pieds de profondeur.

NOEL, LEVI — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....50c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par la rue Church, propriété vendue par B. Lacoste et restant non vendue, seconde division, désigné comme lot No. 11, le dit lot No. 11 mesure 41 pieds de face à la rue Church sur 126 pieds de profondeur.

NORRIS, SUC. MME — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....$3 50

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Eliza, Chesnut, Eliza et Alix, désigné comme lot No. 23 de l'Ilet No. 89; le dit lot No. 23 mesure 32 pieds de face à la rue Valette sur 137 pieds 10 pouces de profondeur.

NOBLE, JESSE — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....75c

Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Hancock, Laurence, Franklin et Bringier, désignés comme lots Nos. 9, 10, 11 et 12 de l'Ilet No. 274; le lot No. 9 mesure 64 pieds de face à la rue Hancock sur 127 pieds de profondeur, les lots Nos. 10 et 11 forment l'encoignure des rues Franklin et Hancock et mesurent 128 pieds de face à la rue Hancock sur 127 pieds de profondeur; le lot No. 12 mesure 64 pieds de face à la rue Hancock sur 127 pieds de profondeur.

NOEL, LEVI — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....50c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Hancock, Bringier et Laurence, désigné comme lot No. 3 de l'Ilet No. 274; le dit lot No. 3 mesure 64 pieds de face à la rue Franklin sur 127 pieds de profondeur.

NOBLE, JOHN—Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....25c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le cinquième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Hancock, Bringier et Laurence, désigné comme lot No. 4 de l'Ilet No. 274; le dit lot No. 4 mesure 64 pieds de face à la rue Franklin sur 120 pieds de profondeur.

NOEL, LEVI — Taxe de 1880, troisième district de levée, montant à.....50c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé